



Le bimensuel électronique du Mouvement Montréal français (MMF)

Le 4 octobre 2007 (volume 2 numéro 4)

Aujourd'hui notre bimensuel porte sur les sujets suivants :

- 1- Collecte de fonds du MMF
- 2- Lancement du livre de Guy Bertrand au profit du MMF
- 3- Guy Bertrand prône l'indépendance pour sauver le français
- 4- Entretien de Mario Beaulieu au journal *Le Québécois*
- 5- Transfert pour immigration : Québec détourne des millions
- 6- Québec paie 1,6 M\$ en cours de langues d'origine aux jeunes immigrés
- 7- Michel Vastel, le français et la Commission Bouchard-Taylor
- 8- L'autre ghetto
- 9- Les Anglo veulent prendre plus de place
- 10- Réveillons-nous!
- 11- Rompre avec la dimension identitaire
- 12- Brevets européens : feu vert des députés à la fin du français obligatoire
- 13- Questions les plus fréquentes à l'OQLF
- 14- Un peu de tout!
- 15- Rappels : faire circuler; visitez le site du MMF; devenez membres et faites un don en ligne; pour en savoir plus; commentaires et suggestions; changement d'adresse; blogue de Frédéric Lacroix

Nous, citoyennes et citoyens regroupés dans le Mouvement Montréal français,

lançons un appel pressant à la mobilisation et à l'action, non seulement pour contrer les reculs du français à Montréal, mais surtout pour réaliser les objectifs de la Charte de la langue française :

- faire du français la véritable langue officielle et commune dans la région métropolitaine de Montréal,
- favoriser l'inclusion et la francisation des nouveaux arrivants et des allophones,
- assurer l'avenir du français au Québec.

Chers membres et sympathisants du Mouvement Montréal français
1. Collecte de fonds du MMF

Le Mouvement Montréal français est présentement en campagne de financement afin de permettre la réalisation de ses activités.

Vous pouvez aider le Mouvement en devenant membre sympathisant pour 10 \$, ou en effectuant un don.

Vous pouvez remplir notre formulaire d'adhésion (PDF) et nous le faire parvenir au 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, H2X 1X3, ou utiliser les boutons « faire un don » ou « s'abonner » sur notre page d'accueil.

Les fonds amassés seront destinés à la publicité, à la location de salles et d'équipement, à la correspondance, etc.

Merci 101 fois!

2. Lancement du livre de Me Guy Bertrand au profit du MMF

Lundi le 1^{er} octobre 2007, lors d'un 5 à 7 à l'Institut de l'hôtellerie du Québec, Me Guy Bertrand procédait au lancement de son livre *Pour la survie du Québec français - Guide d'accès à l'indépendance*. Me Bertrand a choisi de verser toutes les redevances dues à l'auteur au Mouvement Montréal français.

Nous remercions grandement Me Bertrand de soutenir ainsi la cause du français à Montréal et au Québec.

Voici un extrait de ce livre qui devrait vous intéresser :

Page 59 « Non seulement nous nous sommes ramollis, mais les coups durs sont parfois assenés par les nôtres, et plus uniquement par les « ennemis » de l'extérieur. Ainsi, les plus âgés se souviennent de la vague de protestation déclenchée dans les années cinquante par la direction du Canadien National, quand M. Gordon a décidé de baptiser son tout nouvel hôtel du nom de la reine Elizabeth d'Angleterre. Mais quelques décennies plus tard, quand un des fils chéris du Québec décide de traduire littéralement son beau patronyme de Villeneuve pour nommer son restaurant « New Town », on se contente de rire jaune, un peu embarrassé, mais sans que personne

proteste. Il est plutôt gênant de s'en prendre à un membre de la famille, mais il n'empêche que le signal envoyé alors par « Jacques, c'est Jacques » a eu un effet d'entraînement dans l'anglicisation des raisons sociales : pourquoi faire un effort pour afficher et se nommer en français quand un francophone notoire n'en a cure?

Encore dernièrement, émoi dans le Landerneau quand un journaliste du réseau TVA a « osé » rappeler à Saku Koivu, le capitaine du Canadien, son incapacité chronique de prononcer en public un seul mot de français après une dizaine d'années passées au sein de ce club de hockey. Pas même un condescendant « Merci! ». C'est peu pour un joueur marié à une francophone « de souche »!

Heureusement, le représentant de la station de radio CJAD, un diffuseur spécialisé dans la conservation des vieux réflexes coloniaux, a montré l'inutilité d'une guéguerre linguistique en affirmant péremptoirement que seul importait de gagner la coupe Stanley. « Oh ya? » Donnons dans la pure fiction folichonne et inversons les rôles. Imaginons un instant que le capitaine du Canadien, un Wallon marié à une anglophone, après dix ans passés dans le club, continue à s'exprimer uniquement en français, quitte à forcer les gens de CFCF à sous-titrer ses déclarations en anglais à la télé, parce que, après tout, seul compte la coupe Stanley... Les médias anglophones seraient déchaînés, et non sans raison. »

3. Guy Bertrand prône l'indépendance pour sauver le français

Extraits d'un article de Daphnée Dion-Viens du *Soleil* du 25 septembre 2007

<http://www.cyberpresse.ca/article/20070925/cpsoleil/70924240/6584/cpsoleil> :

« Il ne s'agit de rien de moins que son « testament » politique. Le flamboyant avocat Guy Bertrand, reconverti aux vertus de la souveraineté, publie un nouveau livre, *Guide d'accès à l'indépendance*, dans lequel il veut démontrer que la langue française est menacée d'extinction en Amérique du Nord et que le seul moyen de la préserver est de faire du Québec un pays. » (...)

« L'avocat va plus loin en affirmant que le Québec fait partie du patrimoine nord-américain et insiste sur la nécessité de protéger « l'espèce humaine française au Québec ». Pour y arriver, un statut provincial n'est pas suffisant, poursuit Me Bertrand. « L'accès à l'indépendance devient donc un rempart

pour protéger le patrimoine français en Amérique », précise M. Bertrand, insistant sur cette idée « inédite. » (...)

4. Entretien de Mario Beaulieu au journal *Le Québécois*

Dans l'édition du journal *Le Québécois* qui vient de sortir en kiosque, le président du MMF, Mario Beaulieu, soutient que les francophones ne seront bientôt plus assez nombreux pour assurer la survie du français à Montréal.

À lire absolument! Abonnez-vous ou procurez-vous le journal en kiosque www.lequebecois.org.

5. Transferts pour l'immigration : Québec détourne des millions

Extraits d'un article de Tommy Chouinard de *La Presse* du 20 septembre 2007

<http://www.cyberpresse.ca/article/20070920/cpactualites/709200500/1019/cpactualites> :

« Le gouvernement Charest puise des millions de dollars dans les transferts fédéraux sur l'immigration pour financer des services qui n'ont rien à voir avec la francisation et l'intégration des nouveaux arrivants. » (...)

« Le directeur général de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, Stephan Reichhold, est scandalisé par la manœuvre du gouvernement dont il connaissait déjà l'existence. « Le gouvernement prend une partie des millions du fédéral et les dépense ailleurs que dans l'intégration et la francisation. Ce n'est pas illégal, mais c'est immoral et indécent, surtout que les besoins sont criants », a-t-il affirmé à La Presse. » (...)

« Les nouvelles vérifications iront plus loin, a ajouté Mme Jérôme-Forget. « Ce qu'on veut regarder, c'est : qu'est-ce que ça donne, les programmes? Est-ce que les immigrants parlent français après les cours de francisation? » La ministre n'est « pas certaine » que les mesures du gouvernement sont efficaces. » (...)

6. Québec paie 1,6 M\$ en cours de langue d'origine aux jeunes immigrants

Extrait d'un article du 20 septembre 2007 de Simon Boivin du *Soleil*
<http://www.cyberpresse.ca/article/20070920/cpsoleil/70919227/6584/cpsoleil> :

« Québec utilise 1,6 million \$ du budget d'intégration et de francisation pour offrir aux jeunes immigrants des cours sur leur langue et culture d'origine, dont des programmes de cambodgien, de tamoul, de bengali, de punjabi, d'ourdou, d'arabe et d'hébreu. » (...)

7. Michel Vastel, le français et la Commission Bouchard-Taylor

Sous le titre *Mario Dumont serait-il xénophobe?*, Michel Vastel dans l'édition du 22 septembre 2007 du *Journal de Montréal*, donne son opinion sur la *Commission sur les accommodements raisonnables*, notamment en ce qui concerne les immigrants et l'apprentissage du français, langue nationale et langue d'intégration

<http://www.canoe.com/infos/chroniques/michelvastel/archives/2007/09/20070922-101304.html> :

(...) « Actuellement, un peu moins de 60 % des immigrants connaissent le français en arrivant ici. Il faut viser les cent pour cent. Certes, on ne peut s'attendre à ce que la totalité des réfugiés connaisse notre langue, mais ils ne représentent qu'une petite partie de l'immigration.

On verra bien ce que recommanderont Gérard Bouchard et Charles Taylor, mais il va falloir envisager l'adoption de politiques d'intégration plus contraignantes. Au minimum, le Québec serait en droit d'exiger que les immigrants respectent ses politiques linguistiques et culturelles - en s'abstenant de les contester devant les Cours entre autres. » (...)

8. L'autre ghetto

Extraits d'un article de Richard Martineau du *Journal de Montréal* du 26 septembre 2007

<http://www.canoe.com/infos/chroniques/richardmartineau/archives/2007/09/20070926-072102.html> :

« Je suis les audiences de la Commission Bouchard - Taylor depuis ses tout débuts. Comme il fallait s'y attendre, il est beaucoup question de religion, de laïcité et de relations hommes femmes. » (...)

« Mais l'un des thèmes qui revient le plus souvent dans les témoignages est la protection de la langue française.

« Il y a trop d'immigrants qui ne parlent pas français », ont dit plusieurs intervenants. » (...)

9. Les Anglo veulent prendre plus de place

Extrait d'un article de *La Presse canadienne* du 19 septembre 2007

<http://www.canoe.com/infos/quebeccanada/archives/2007/09/20070919-074831.html> :

« La communauté anglophone de la région métropolitaine veut prendre plus de place. Dans cette optique, le *Quebec Community Groups Network* (QCGN) demande que les soins médicaux visant les anglophones soient mieux financés par Santé Canada, qu'un plus grand nombre d'entre eux soient embauchés dans la fonction publique, et que les cours de français soient améliorés et rendus plus accessibles. » (...)

10. Réveillons-nous!

Voici un témoignage d'un sympathisant du MMF :

« Avec la Loi 101 et le PQ au pouvoir 17 des 30 années depuis l'adoption de la Charte de la langue française, je pensais que le français se portait plutôt bien au Québec et même à Montréal. J'avais cessé de me battre pour le respect de ma langue parce que, comme plusieurs, j'entendais les médias, des « experts » et les dirigeants souverainistes nous dire que ça allait assez bien pour le français, que ça allait même mieux.

Ça avait rouspété un peu au PQ, les « purs et durs ». Pour calmer le jeu, on connaît la formule, le premier ministre Bouchard avait mis sur pied, en l'an 2000, la *Commission Larose* sur l'avenir du français au Québec. Peu de ses recommandations ont été mises en application, probablement parce que le gouvernement péquiste et son premier ministre ne voyaient pas l'urgence d'agir. D'ailleurs combien de fois ai-je entendu les ministres successifs

responsables de la Charte de la langue française nous dire de ne pas trop nous inquiéter? Et, les médias fédéralistes ne se gênaient pas pour qualifier d'« extrémistes » des spécialistes de la question comme le professeur Charles Castonguay et même Mario Beaulieu qui sonnaient l'alarme.

Aujourd'hui, depuis que je participe avec intérêt à la fondation récente du MMF, aux activités du 30^e anniversaire de la Charte de la langue française et tout récemment au lancement du livre de Guy Bertrand, je constate que, comme bien d'autres, je m'étais laissé endormir, j'avais baissé les gardes, j'avais cru nos leaders nationalistes. Pourtant au Québec, nous ne sommes que 1,8 % de francophones en Amérique du Nord et les adversaires acharnés de la Loi 101 ont réussi avec leur Cour suprême à percer 200 trous dans la Charte de la langue française votée majoritairement par les représentants du peuple en 1977.

Merci au Mouvement Montréal français d'avoir sonné l'alarme! »

11. Rompre avec la démission identitaire

Extraits d'un texte d'opinion d'une vingtaine de militants du Parti québécois paru dans *Le Devoir* du

27 septembre 2007

<http://www.ledevoir.com/2007/09/27/158401.html> :

« Le malaise dure depuis longtemps. Il s'est incarné davantage avec le référendum de 1995. Ce n'est qu'aujourd'hui que le Parti québécois comprend ce qu'il lui en aura coûté d'avoir érigé un tabou autour des enjeux de la langue et de l'identité.

Vider le projet souverainiste de son aspect identitaire : c'est là une des plus grandes victoires fédéralistes. Paralysés par la peur d'être qualifiés de xénophobes ou de racistes, les leaders indépendantistes ont adopté une vision trudeauiste du projet souverainiste, pleine de vertus, mais totalement déconnectée du Québec réel.

C'est ce que nous ont dit les Québécois le 26 mars dernier. Il aura fallu une catastrophe pour que le PQ se rappelle que le projet souverainiste n'a pas de sens s'il n'est pas également nationaliste. » (...)

« En adoptant la Charte de la langue française, le Parti québécois a créé un modèle qui rejette la ghettoïsation des individus et des groupes.

Paradoxalement, les échecs référendaires qu'il a connus l'ont rendu frileux sur ce point. Afin de ne pas nuire à l'option, il aurait fallu éviter d'agiter les questions de la langue et de l'immigration, ce qui a desservi autant le Québec que le PQ lui-même.

Les développements juridiques récents et la commémoration du trentième anniversaire de la Loi 101 auront au moins servi à nous réapprendre à dire que s'il n'est pas nécessaire d'être né ici pour se dire Québécois, il est illusoire de penser que la citoyenneté québécoise peut s'exercer sans la maîtrise de la langue française. La question de la langue n'est pas une lutte folklorique : elle est un fondement de la cohésion sociale et du pluralisme.

Ainsi, il y a des combats que le Parti québécois doit reprendre après les avoir abandonnés par rectitude politique. Par exemple, l'école anglaise subventionnée est accessible à tous ceux qui ont été instruits en anglais au Canada plutôt que d'être réservée à la communauté anglophone historique du Québec. Voilà une situation qui doit être corrigée par un parti qui gouverne en souverainiste plutôt qu'en provincialiste. » (...)

« En fait, plutôt que de tenter de lui trouver des vertus surnaturelles et caricaturales, il est temps de considérer l'immigration comme un phénomène naturel. Les sociétés d'aujourd'hui sont toutes les fruits de métissages lointains ou récents. Or le succès du métissage a toujours été de trouver un maximum de raisons communes qui pouvaient souder les nouveaux arrivants et les habitants locaux.

Ainsi, si le Québec doit rejeter toute forme de racisme ou de discrimination afin de permettre aux immigrants et aux membres des minorités de se fondre dans le reste de la nation, il ne doit absolument pas hésiter à établir clairement les conditions minimales d'intégration en matière de langue, de valeurs sociales et d'insertion socioéconomique.

Les critères et les modalités des tests de sélection devraient être revus afin de tenir compte de la capacité véritable des candidats à apprendre le français et à intégrer le marché du travail. Ainsi, tous les candidats aux programmes d'immigration économique devraient réussir un test uniforme de français avant d'être sélectionnés. » (...)

12. Brevets européens : feu vert des députés à la fin du français obligatoire

Extrait d'une dépêche tiré du site de *Bursorama* du 26 septembre 2007

http://www.boursorama.com/international/detail_actu_intern.phtml?news=4649940 :

« Les députés ont donné mercredi leur feu vert à la ratification par la France du *Protocole de Londres*, qui supprime l'obligation de traduire en français les brevets européens. »

NDLR. Voilà une bien mauvaise nouvelle pour les défenseurs de la langue française en Europe et ailleurs!

13. Questions les plus fréquentes à l'OQLF

Voici une des nombreuses questions posées à l'Office québécois de la langue française (OQLF) ... et la réponse

http://www.oqlf.gouv.qc.ca/charte/questions_freq/index.html :

Question : Dans le cadre d'un procès, un bureau d'avocats m'expédie une citation à comparaître rédigée en anglais seulement. Quels sont mes droits en vertu de la Charte de la langue française?

Réponse : Le choix du français ou de l'anglais dans les divers actes de procédure est une exigence qui découle de la Constitution canadienne de 1867, et cette règle se retrouve depuis 1993 dans la Charte de la langue française elle-même. Le droit d'utiliser l'une ou l'autre langue appartient à tous les acteurs du procès : témoins, avocats, juges, experts. Par conséquent, il est tout à fait possible qu'un citoyen du Québec reçoive un document officiel en langue anglaise dans le cadre d'un procès, et qu'il ne puisse en obtenir une version française, même s'il en fait la demande; il se peut également que le jugement soit rendu en anglais, même si le procès s'est déroulé en français, auquel cas il lui faudra demander une traduction française du jugement.

Charte de la langue française, art. 7, 4o et art. 9.

14. Un peu de tout!

Avez-vous pensé de vous inscrire aux audiences de la Commission Bouchard-Taylor?

<http://www.accommodements.qc.ca/consultation-publique/calendrier.html>

15. Rappel! Rappel! Rappel!

15.1 À faire circuler dans votre réseau

Ce bimensuel vous intéresse. L'avenir du français à Montréal vous préoccupe. N'hésitez pas à faire circuler ce bulletin dans votre réseau!

Plus les citoyens et citoyennes de partout au Québec seront sensibilisés à la situation du français à Montréal, plus le français deviendra la langue commune!

15.2 Visitez régulièrement le site du MMF

Visitez régulièrement ce site au : www.montrealfrancais.info.

Il est une source inestimable de textes, d'articles, de renseignements au sujet du MMF et de la situation du français à Montréal et ailleurs. Un site à inclure dans vos favoris!

15.3 Devenez membre du MMF et faites un don en ligne

15.4 Vous voulez en savoir plus au sujet du Mouvement Montréal français et de la situation du français à Montréal? Vous voulez agir pour améliorer la situation?

Visitez les sites : www.montrealfrancais.info et www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/respect/index.html

15.5 Commentaires et suggestions au Mouvement Montréal français

Vous aimez ou n'aimez pas ce nouveau bulletin électronique du MMF?

Vous avez des suggestions pour en améliorer le contenu?

(info@montrealfrancais.org)

15.6 Avis de changement d'adresse Internet

N'oubliez pas de nous aviser de votre changement d'adresse Internet pour que nous puissions continuer à vous expédier ce bulletin.

info@montrealfrancais.org

15.7 Le blogue de Frédéric Lacroix, des opinions, des révélations étonnantes!

Consultez et réagissez au blogue de Frédéric Lacroix. Vous serez étonnés et ne serez pas déçus!

<http://www.montrealfrancais.info/blog/268>